

## RESSOURCE EN EAU

Beauvais, le 7 août 2020

### **Mesures de vigilance sur 5 bassins versants Mesures d'alerte renforcée sur le bassin versant de l'Aronde Mesures d'alerte sur le bassin versant de la Divette-Verse**

La situation des niveaux de nappe et des débits des cours d'eau constatée au 4 août 2020 est moins préoccupante qu'en 2019 mais nécessite encore de rester prudents, en particulier sur le bassin versant de l'Aronde, qui se trouve actuellement en alerte renforcée.

Des mesures d'alerte s'appliquent sur le bassin versant de la Divette-Verse.

Des mesures de vigilance s'appliquent sur les bassins versants de l'Automne-Sainte-Marie, de la Brèche, du Matz, de l'Oise-Aisne et de l'Ourcq.

Au vu de ces mesures et conformément à l'article 6 de l'arrêté cadre du 12 juillet 2018, un nouvel arrêté de restrictions est pris afin d'appliquer le niveau d'alerte renforcée au bassin versant de l'Aronde, le niveau d'alerte au bassin versant de la Divette-Verse et le niveau de vigilance aux bassins versants de l'Automne-Sainte-Marie, de la Brèche, du Matz, de l'Oise-Aisne et de l'Ourcq.

Au regard de cette situation, il est demandé à tous les acteurs, usagers, industriels et agriculteurs concernés d'avoir un usage raisonné de la ressource en eau, en particulier sur les zones comprenant des mesures d'alerte et d'alerte renforcée.

#### **Direction départementale des territoires**

Service de l'Eau, de l'Environnement et de la Forêt  
03 44 06 50 47 | 06 38 12 79 09 | 06 16 33 68 18

✉ [pref-communication@oise.gouv.fr](mailto:pref-communication@oise.gouv.fr) | 🌐 [oise.gouv.fr](http://oise.gouv.fr) | [f](#) [t](#) [@](#) [prefet60](#)

1 place de la Préfecture  
60022 Beauvais  
03 44 06 12 34